

Avant propos :

Dans le premier article a été évoqué les différentes pistes de recherches qui permettraient de répondre à la question : **quand et par qui fût édifié le pavillon de l'octroi à Moricq ?**

Ces pistes sont diverses et aucune ne peut être, dans l'immédiat, privilégiée. C'est pourquoi, il nous faut revenir sans cesse à la trame historique et approfondir tous les aspects de la question.

COMPLEMENT HISTORIQUE sur les NOM de LIEUX

Le hollandais **Del** resta au service de la **Société des marais desséchés de Vix-Maillezais** jusqu'à sa mort, en octobre 1665 ; il est remplacé alors par un français, **Charles Tryant**. La mort, en 1656, d'un autre hollandais, **Strada**, provoque les premières dissensions entre les associés de Vix-Maillezais.

Ces personnages ne doivent pas tromper quant à l'ampleur de la part prise dans le dessèchement moderne du Marais poitevin par les hollandais auxquels, depuis le XIX^e siècle, on en attribue trop volontiers la paternité. Certains sont même allés jusqu'à modifier la toponymie pour lui donner un couleur plus hollandaise ! Le mot **bot** par exemple, qui désigne une digue, s'est volontiers transformé en **booth** entre autres dans la dénomination du contrebote de Vix. Or ce mot est bien attesté sous l'orthographe **bot** dans la région depuis le Moyen âge ! Aucune preuve non plus dans les archives d'une supposée colonisation flamande qui aurait déferlé sur le Marais poitevin, et dont la tradition locale est pourtant si fière !

A propos du mot « cabane » :

Ce mot désigne aujourd'hui une ferme, souvent importante, du Marais poitevin. L'origine de cette dénomination remonterait au X^e siècle, alors que les habitants du Marais, appelés **coliberts**, rescapés des invasions normandes des IX^e et X^e siècles, occupaient le terrain. Ils auraient construit leurs **cabanes**, composées de branchages, de vase et de roseaux, sur les points les plus élevés et sur les îles, alors que le Lay se ramifiait en plusieurs bras qui allaient se perdre, au milieu des vases, dans un large estuaire.

Ces vases, comme l'indique **Etienne Clouzot** dans son livre « Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du X^e à la fin du XV^e siècles », ne proviendraient pas d'apports fluviaux ; il précise, en s'appuyant sur les textes de la « Géographie de la Gaulte » par M.E Desjardins et ceux d'une « Etude sur la formation de la vallée de la Sèvre » par M. **Gélin** que, par sa composition même, le **bri** ou argile grise à pâte fine qui constitue la plus grande partie du fonds du marais, serait un apport des courants marins. La mer aurait formé les premiers dépôts avec les matières en suspension dans les eaux. Elle se serait ainsi opposée à elle-même une barrière, et devant les atterrissements que son flux aurait engendré, aurait reculé, toujours par une progression lente et insensible. Il cite également **J.A Cavoleau** qui, dans son livre « statistiques ou description générale du département de la Vendée », 1884 , nous indique qu'il a été calculé que la mer abandonne, chaque année, « 30 hectares sur tout le prolongement du golfe ». Ce qui n'est peut-être plus vrai aujourd'hui !

Dès la fin du XI^e siècle, les coliberts creusèrent des fossés et construisirent des écluses qui, en établissant des différences de niveaux, formèrent une première régulation des eaux. Les premières cultures du marais purent ainsi débiter. Voici ce que dit Etienne Clouzot en donnant force détails sur l'assèchement de la Sèvre Niortaise aux X^e et XI^e siècles : « *un peu plus tard, les rives du Lay voyaient se produire des tentatives analogues. A Angles, on labourait, on faisait des semailles, on moissonnait. Un peu partout on commençait à mener les troupeaux au marais comme aux meilleurs pâturages* ».

Devenus cultivateurs-éleveurs, les coliberts n'en continuèrent pas moins à pratiquer la chasse et la pêche. A l'intention des chasseurs : leur instrument préféré était le filet, et notamment le retz, long filet large d'environ deux mètres qui, tendu au dessus des vases à marée basse à une hauteur suffisante pour que, à marée haute, la mer puisse passer en dessous, prenait dans ses

mailles les oiseaux fatigués regagnant par bandes effleurant l'eau, le marais.

Les grands dessèchements furent entrepris au cours du XII^e siècle, avec le creusement de canaux et l'élévation d bots ; ces derniers formés de la terre du creusement, constituaient des levées, servaient à guider les eaux vers les portereaux, puis les achenaux, enfin la mer. Les portereaux, portes à clapets, s'ouvraient automatiquement pour laisser s'écouler les eaux du marais et se refermaient à l'arrivée du flux.

Concernant l'assèchement de la rive droite du Lay, **Etienne Clouzot** écrit : « *nous voudrions donner un exposé aussi complet pour le bassin du Lay, mais nous devons nous contenter de constater les résultats des dessèchements sans pouvoir indiquer en détail les travaux. Au XII^e siècle sur la rive du Lay, les dunes de sable avoisinant Longeville les prêtaient assez à la culture pour permettre de prélever une taille assez élevée. Les marais proprement dits étaient l'objet d'une exploitation à Angles, à Curzon et à la Claye, de la part des religieux de Talmont, Angles, Fontaine et Bois-Grolland. Au début du XVI^e siècle, on récoltait du froment et des fèves sur les bords de la mer, à l'abri des relais et des digues. Sur l'autre rive du Lay, les religieux de Luçon et de Saint Michel en l'Herm s'occupaient depuis le XII^e siècle au moins, de la mise en valeur du marais* ».

Il faut cependant bien savoir que les bras agissants furent essentiellement ceux des habitants du marais : on peut aisément imaginer la pénibilité du travail, avec les moyens dumoment, et pour une œuvre aussi colossale.

Malheureusement, la guerre de Cent Ans (1337-1475) provoqua la ruine et l'abandon des travaux. Plusieurs tentatives de restauration furent entreprises au cours des XVI^e et XVII^e siècles, sans résultat durable. Il semblerait que les Hollandais, appelés par Henri IV au début du XVII^e siècle, n'intervinrent, dans notre région, que dans les vallées de la Sèvre Niortaise et de la Charente.

C'est Madame **de la Taste** qui, avec l'aide de son ingénieur, **Macshih**, et les habitants des communes concernées, fit procéder à l'assèchement définitif des marais de Moricq. La construction solide des bâtiments de fermes put alors être entreprise.

Jusqu'à une époque relativement récente, probablement jusqu'au début du XIX^e siècle, les seules voies de communication des marais furent les canaux, les levées que constituaient les bords et les charrières ; sur le cadastre de 1811, dit Napoléonien, figure la **charrière des bandes** conduisant de la Tranche à Angles.

Aux Archives Départementales de la Vendée, on peut lire une copie « Conseil d'Etat du Roi » : « **Aoust 1722, à Versailles, veu par le Roy étant en son conseil l'arrest rendu par iceluy le 10 mai 1721 sur la requestre présentée par madame Catherine henriette de lambert venve du sr de la Taste maréchal de camp lieutenant major des gardes du corps tendant à ce qu'il plut à sa majesté luy permettre de construire et établir un port à satisfaire sur la rivière du Lay paroisse d'Angle près Moric, d'y faire des travaux nécessaire, et après perfection, de l'entretenir à ses frais et dépens, et pour la mettre en l'état d'y subvenir, de luy accorder les droits dus et accoutumez sur tout ce qui sera chargé et déchargé, et qui passera au dit port tant par vaisseaux, barques, batteaux et leurs charges, que par charrettes et autres voitures à pied et à cheval, luy permettre de faire desseicher tous les marais qui sont entre la ditte rivière du lay et la terre ferme du costé des paroisses d'Angle, la Tranche et autres voisines à qui que ce soit que les dits marais puissent appartenir, etc...** ». Nota : madame **de la Taste** et son ingénieur n'ayant pas procédé de façon très honnête, il s'ensuivit un procès ou ils furent condamnés. Le port de Moricq fut établi au détriment de celui de Saint Benoist, qui dut cesser son activité. (pas en cause dans le procès).

INDEX des NOMS de LIEUX

La Barboire

La Barboire aurait-elle eu pour premier propriétaire ou premier habitant un homme portant la barbe ? Fût-il barbier ?

Ce bâtiment ne figure pas sur la carte de Cassini ; il figure toutefois sur le cadastre Napoléonien de 1811.

Le premier acte enregistré sur les registres paroissiaux est l'acte de mariage, le 15 juillet 1783, de Pierre Rafin, veuf de Anne Méraye, laboureur à la Barboire, avec Modeste Julie Febvre, fille majeure de Louis et Magdeleine Ruchaud.

Quelques familles exploitantes jusqu'en 1946 : Rafin, Herbreteau, Guinaudeau (6 décès de personnes jeunes dans cette cabane de 1818 à 1820 : 38,36,24,4 mois et demi, 25,19 et 4 ans), Chiffolleau, Pasquier, Guillot (7 décès de 1825 à 1829 : 16,55,14,7 ans, 23 mois, 5 mois et 6 mois les deux dernières étant jumelles), Gomet, Guet, Denis, Fouchard. Ils furent métayers, bordiers puis cultivateurs.

La Baraquine

Ne figure ni sur la carte de Cassini, ni sur le cadastre Napoléonien de 1811.

Située tout près du Lay, elle tient vraisemblablement son nom de l'engin appelé « baraquine » dont fait état **Etienne Clouzot** « *chasseurs pescheurs qui peschet o barraqine en ladicte chenau* ».

Elle ne semble avoir été habitée que des années 1850 aux années 1920, par les familles Coussot, Bounolleau, Mazoué, et Achalé, bordiers.

Le dernier pan de mur de la grange s'est écroulé au cours de l'année 2000.

Le Beau Cornet

Orthographié **Botz Cornetz** au milieu du XVI^e siècle.

Le livre de **Clouzot** nous parle « *d'une marate contenant ung jorna de pré tenant d'une part au poyrez de Pousserebz et d'autres parts aux marates de la Cornette* » 30 décembre 1545 (une marate désignait autrefois un pré marais) puis d'une marate « *tenant au Botz Cornetz* » 18 juin 1584. On peut en déduire que la cabane du Beau Cornet a été construite près d'un bot, situé dans la marate de la Cornette....Des cornettes poussaient-elles dans cette marate ? (même dans un dictionnaire de mots anciens, je n'ai pas retrouvé cette dénomination ; je pense que l'on peut le rattacher au mot cornacées, désignant une famille d'arbustes de l'ordre des ombellades, dont le type est le cornouiller?).

Est orthographié ensuite **Bois Cornet** sur les registres paroissiaux de la fin du XVIII^e siècle, puis **Bot Cornet** sur les registres de l'état civil au début du XIX^e siècle, puis **Boiscornet** et enfin **Beau Cornet**.

Les bâtiments de cette cabane figurent sur la carte de Cassini et sur le cadastre Napoléonien de 1811.

Le premier acte enregistré sur les registres paroissiaux est le baptême, le 4 octobre 1783, de Roze Véronique Cornière, fille de Pierre, cabanier, et de Marie Aimée Piocheau. Quelques familles exploitantes jusqu'en 1946 : Cornière et Touvron, ensemble, Ardouin (vétérinaire), Guillet, Rocard, Berland, Lambert, Mazoué, Guérin, Favreau, Rabillier, Boulineau. Ils furent cabaniers, laboureurs, fermiers, cultivateurs, journaliers, bordiers, fermiers puis cultivateurs.

Belle Vue

Le premier acte enregistré sur les registres de l'état civil est le décès, le 15 mai 1824, de Rose Gaborit, 24 ans, journalière, née à « Salartaine » (sans doute Sallertaine), de Honoré et de Rose Tougeron.

Les familles Gaborit exploiteront cette cabane, au moins jusque dans les années 1946. Ils furent bordiers puis cultivateurs.

La Bergerie

Le premier acte figurant sur les registres paroissiaux est la sépulture, le 1er janvier 1764 de Joachim Jary, 24 ans, domestique chez Michel Vincent, cabanier.

Quelques familles exploitantes jusqu'en 1936 : Jary, Arcicaud, Tissereau, Robin ; Traineau, Bounoleau, Tesson, Jaunet, Bourget, Denis et Bounolleau. Ils seront cabaniers, fermiers, bordiers, fermiers puis éleveurs.

La Brancadière

Etymologie non confirmée ; **ne figure ni sur la carte de Cassini ni sur le cadastre Napoléonien de 1811.**

Quelques familles exploitantes : Coussot, Bounolleau, Mazoué, Coussot, Achalé. Elle ne semble avoir été habitée que des années 1850 aux années 1815. Ils furent cabaniers ou fermiers.

Un pan de mur est encore visible dans le pré de la Brancadière.

La Cabanette

Etymologie : l'éboulement de pierres calcaires, dans le buisson situé en face de la Rivoire ne pourrait-il pas être le vestige de « la cale » ? L'éboulement de pierres est situé près d'un fossé rejoignant, par l'intermédiaire de celui longeant l'ancienne charrière des Blanchards, le canal des Bourasses. Le mon de cette cabane pourrait bien indiquer un lieu où les barques du marais, dont certaines, peut-être, appartenaient à des chasseurs ou pêcheurs du bourg, venaient se mettre en cale sèche, peut-être sur le pré...

Figure sur la carte de Cassini, à la pointe côté Moricq, d'un triangle formé avec la Rivoire et la petite Rivoire qui se situerait, elle, à la pointe joutant l'ancienne charrière des Blanchards.

Un seul acte trouvé sur les registres paroissiaux : le baptême, le 5 octobre 1783 de Joseph, fils de Joseph Cornière et de Louise Porcher.

Chauvant

Figure sur la carte de Cassini mais pas sur le cadastre Napoléonien de 1811.

Etymologie indéterminée et aucun renseignement historique trouvé.

Le Clochay

Etymologie indéterminée.

Orthographié **Clochar** en l'an VII, **Clochards** ensuite jusque dans les années 1940, **Clochay** depuis.

Le premier acte enregistré sur les registres de l'état civil est la naissance, le 4 pluviôse de l'an VII, de Pierre Drapeau, fils de Mathurin et de Jeanne Poupard, fermiers au Clochar.

Quelques familles exploitantes jusqu'en 1946 : Drapeau, Guillet, Priouzeau, Bounolleau, Naud, Trichet, Bounolleau, Barraud, Pateau, Poulorandie, 5 personnes, et Touvron, 9 personnes, soit 14 personnes ensemble...., Barthaud, Coussot, Mougard. Ils furent bordiers, fermiers puis cultivateurs.

Le Clos-Buet

Le livre « **la Vendée des origines à nos jours** » donne au **clos** le sens de prise sur la mer. Concernant « l'assèchement du Marais Poitevin », il y est écrit : « *très tôt, des initiatives individuelles, assez nombreuses mais nécessairement limitées, avaient gagnée quelques « clos » ou « prise sur la mer. Lorsque la vase marine envahie par les salicornes était suffisamment durcie, on l'entourait de digues pour la protéger des fortes marées et de l'eau douce* ». Par contre, l'étymologie de la seconde partie du nom de cette cabane est inconnue.

Orthographié **Clou Bué**, puis **Cloubué**, puis **Clos Buet**, puis **Cloubué** et enfin **Clos-Buet**.

Le premier acte enregistré sur les registres de l'état civil est la naissance, le 8 messidor an

XII, de Marie Magdeleine Robin, fils de Michel et de Marie Françoise Gréau, cabaniers au Cloubué.

Quelques familles exploitantes jusqu'en 1946 : Robin, Navisset, Olliveau, Moinard, Blanchard, Guilbaud, 5 personnes, et Maindron, 8 personnes, soit 13 personnes ensemble..., Violet, Mazoué, Achalé, Gouraud, Thubin, Grivet. Ils furent cabaniers, laboureurs, cultivateurs, cabaniers, bordiers, et enfin cultivateurs.

Le Clos Cottet

Etymologie semblable, pour sa première partie, à celle du Clos Buet. Celle de la deuxième partie demeure inconnue.

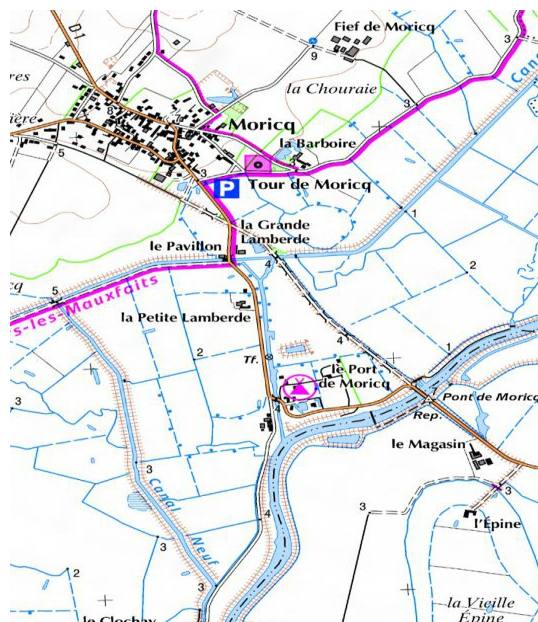
Orthographié **Clos Cotet**, puis **Cloucottet**, puis **Closcottet**, puis **Cloucotet**, puis **Clocottet**, puis **Cloucotet**, puis **Clos Cotté**, puis **Cloucotet** et enfin **Clos Cottet**.

* * *

Il vous est proposé, ci-après : 3 extraits des cartes sur lesquelles vous pourrez situer ces différents lieux dispersés aux alentours de Moricq :

- la **carte de Cassini** de la seconde moitié du XVIII^e siècle
- la carte tirée du **cadastre Napoléonien de 1811**
- la **carte** de nos jours de l'**IGN**

En sachant qu'il reste ici et là des bâtiments qui n'ont pas été évoqués dans cet article et en particulier ceux de **la grande Lamberde** et de **la petite Lamberde**. Leur proximité immédiate avec le pavillon de l'octroi ne peut que nous interpeller. Quand et par qui ont ils été edifiés ?, si l'on répond à cette double interrogation, recueillerons nous en même temps des informations nous permettant de poursuivre les recherches concernant le pavillon de l'octroi ?.



Claude M et Jean-Yves M

Avril 2014

Pour toutes suggestions, informations, questions de votre part :

contact : info@maupilier-nos-trois-branches.com